

## Unifrance / Rendez-vous : mise en place d'un vaste dispositif RSE pour la 30<sup>e</sup> édition au Havre

Paris - Publié le vendredi 30 août 2024 à 19 h 50 - Actualité n° 335420

Unifrance, qui organise du 2 au 6 septembre, au Havre, ses Rendez-vous consacrés à la création audiovisuelle française, « a mis en place des mesures concrètes destinées à offrir à chacune et chacun un environnement inclusif, bienveillant, sécurisé et le plus respectueux possible de l'environnement », explique l'association en charge de la promotion des programmes TV et cinéma français à l'étranger dans un mail détaillé adressé aux participants du marché.

Ces mesures visent à garantir le meilleur accueil aux professionnels, soit « 56 distributeurs [qui] rencontreront 180 acheteurs du monde entier » et participeront, outre au marché, à « des déjeuners thématiques, des cocktails dînatoires, une soirée de gala » ainsi qu'à la « soirée de clôture », rappelle Unifrance en introduction ([notre édition du jour](#)).

En premier lieu, un dispositif inédit destiné à prévenir les violences à caractère sexiste et sexuel a été initié. « Nous comptons sur l'engagement de chacun pour adopter un comportement courtois, respectueux et responsable, afin que l'événement se déroule dans un climat de confiance et agréable pour tous et toutes. Nous sommes déterminés à faire des Rendez-vous un événement où chacun se sentira respecté et protégé », écrit l'organisateur dont l'équipe « accompagner[a] toute personne ayant besoin d'aide ».

Le deuxième volet, relatif au « respect de l'environnement », souligne les initiatives prises par Unifrance pour cette 30<sup>e</sup> édition organisée dans une ville située « à seulement 2 heures de train de Paris [qui] offre une proximité réduisant l'empreinte carbone ». Sont ainsi prévus sept navettes écologiques sur les grandes distances, deux déjeuners végétariens, un ajustement précis des quantités de nourriture nécessaires, la suppression des gobelets en plastique ainsi que des « goodies », la collaboration exclusive avec des fournisseurs locaux en soutien à l'économie locale et pour privilégier les circuits courts, ainsi que la mise en place de poubelles de recyclage.

Les accrédités sont invités à apporter leur contribution en privilégiant les mobilités douces (tram, vélo, marche), en limitant l'utilisation des bouteilles en plastique, au profit de gourdes, et en respectant les consignes de tri grâce aux poubelles de recyclage.

S'agissant de « l'accessibilité », « nous avons pris soin de rendre tous les lieux de l'événement accessibles aux personnes en situation de handicap », décrit Unifrance. Outre la possibilité de « renseigner sa situation de handicap dès l'inscription aux Rendez-vous, pour un

**accueil adapté », les différents lieux de la manifestation offriront des rampes et des ascenseurs.** L'hébergement dans l'hôtel le plus proche du marché a été réservé en priorité aux personnes en situation de handicap et des **équipements dédiés** seront mis à disposition, est-il aussi précisé.

---

© Fréquences 2024 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »